



Paris, le 30 janvier 2020

Nouvelle étape après la décision américaine de reconnaître unilatéralement Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël, le nouveau « plan Trump » - imposé aux Palestiniens - vise à les maintenir sous tutelle et à pérenniser une politique de dépossession de leurs terres et de leurs ressources.

Cette initiative unilatérale va à l'encontre de l'ensemble des résolutions de l'ONU. Si elle était mise en œuvre, elle constituerait une violation grave du droit international et éloignerait la possibilité de régler le conflit.

C'est pourquoi, le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), et Cités Unies France (CUF) tiennent à exprimer leur très profonde préoccupation quant aux menaces sur la paix au Proche-Orient. Nous rappelons que tout règlement du conflit entre Israéliens et Palestiniens doit être fondé sur une solution globale négociée mutuellement, ainsi que sur la reconnaissance de l'Autre et de ses droits. Cette reconnaissance est aussi la condition première de la pleine efficacité du développement de la coopération décentralisée entre collectivités territoriales, que nous continuerons à renforcer avec les collectivités locales palestiniennes, ainsi qu'à Jérusalem-Est.

Aujourd'hui plus que jamais, il y a urgence et nécessité à relancer les efforts français et européens en vue d'une solution véritablement viable. Cette solution doit être celle de deux États réellement souverains - Israël et la Palestine - vivant côte à côte en paix et en sécurité dans des frontières sûres et reconnues, avec Jérusalem comme capitale partagée et en conformité avec le droit international.

Roland Ries, maire de Strasbourg, président de Cités Unies France
Hassan Hmani, maire adjoint de Nanterre, président du RCDP